

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge

après dépôt de l'acte au greffe



Tribunal de l'Entreprise du Hainau Division de Charleroi

- 2 JUIL. 2019

N° d'entreprise : 0720 657 342

Dénomination

(en entier): CABINET MEDICAL ION MIHAELA

(en abrégé): CMIM

Forme juridique : SPRL

Adresse complète du siège : Grand-Rue, 28 6240 FARCIENNES

Objet de l'acte : Transfert siège social

L'an deux mil dix-neuf, le 31 mai s'est réuni l'assemblée générale extraordinaire des associés de la SPRL CABINET MEDICAL ION MIHAELA.

La séance convoquée à 18h, débute à 18 heures sous la présidence de Madame ION.

Madame la présidente expose que :

- I.L'ordre du jour est le suivant :
- 1.Transfert siège social,
- 2.Divers.
- II. Toutes les parts sont présentes, soit 100 parts sur 100 parts.
- III.La liste des présences se trouve en annexe du présent procès-verbal.
- 1.Transfert du siège social

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de la société, à dater du 26 mai 2019, à l'adresse suivante:

Rue du Cimetière, 1 boîte 6 4451 Juprelle

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2.Divers:

Il n'y a pas de divers.

Madame ION donne lecture du présent procès-verbal. Les membres du bureau, ainsi que les associés qui le souhaitent, sont invités à signer ce document ainsi que la liste des présences.

La séance est levée à 18 heures 10.

Fait à Juprelle, le 31 mai 2019

ION Mihaela, seule associée et gérante.

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso; Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).